



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



## Proposition de panel

### Titre de la proposition

Le développement durable à l'épreuve de la gouvernance multi-échelles

### Texte de la proposition

Le panel présenté ici se situe dans la continuité de l'atelier organisé dans le cadre du Congrès annuel de la Société québécoise de science politique (SQSP) (Ottawa, mai 2012). Intitulé « le développement durable : une notion polysémique pour renouveler l'analyse de l'action publique », les panels avaient interrogé l'impact d'une notion devenue incontournable dans le discours, les pratiques et la décision, d'une part, et, d'autre part, dans les programmes de recherche en Science politique, au moins dans les travaux portant sur l'environnement, les ressources naturelles ou l'aménagement du territoire. Les séances de travail avaient alors montré que la notion restait floue parce qu'elle était appropriée par les acteurs s'en prévalant (Jobert, 1992 ; Lascoumes, 2001 ; Rumpala, 2009) tout en étant une variable du changement de politique publique. La notion apparaît en effet tout autant activée dans la formulation de l'intérêt que mobilisée comme ressource d'action publique dans la construction collective des politiques publiques et leur mise en œuvre. Plus encore, la notion apparaît comme un vecteur de légitimation pour pénétrer les arènes de l'agenda politique et de la régulation des secteurs. Un autre résultat transversal mis en avant par l'ensemble des travaux présentés lors de cet atelier est la capacité des acteurs à se projeter sur l'ensemble des échelles de la gouvernance. Au total, les travaux présentés ont montré que les acteurs « problématisent » (Rochefort et Cobb, 1994) et « politisent » (Lagroye, 2003) le développement durable afin que leur intérêt soit représenté dans la décision, et ce, afin de maîtriser le changement. Les analyses ainsi présentées s'inscrivent dans l'évolution théorique de la Science politique quant à l'Analyse des politiques publiques.

Les travaux sur la gouvernance multi-niveaux ont en effet mis en évidence les interrelations croissantes entre les échelles d'action (locale, régionale, nationale, supranationale) et cela dans plusieurs secteurs d'activités. Or, la notion est trop souvent activée selon une approche séquentielle de l'agenda politique, et ce, malgré les angles morts que cette dernière peut porter (Muller, 2004). De même, plus que des interrelations, c'est un entremêlement des échelles de régulation que les terrains donnent à voir (Carter et Smith, 2008 ; Jullien et Smith, 2008). A cela s'ajoute les travaux sur le *rescaling* dans le sillon de Neil Brenner (1999 et 2004) qui ont montré le caractère mouvant des échelles et des cadres de l'action publique ainsi que l'émergence de nouvelles échelles (agglomérations, quartiers, régions transfrontalières, etc.) (Blatter, 2004 et 2006 ; Keil et Mahon, 2009). Ce sont également les travaux sur la définition de l'intérêt (Muller, 2005 ; Hassenteufel, 2008) et le travail politique des acteurs (Jullien et Smith, 2008), d'une part, et, d'autre part, sur la territorialisation des politiques publiques (Muller, 2005) et l'institutionnalisation du territoire (Carter et Smith, 2008) qui contribuent à façonner l'hypothèse d'entremêlement des échelles. Ces cadres théoriques sociologisés ont progressivement replacé le territoire à l'agenda des programmes de recherche en Science politique, et cela, dans une perspective sensible à la complexité des relations territoire-politique. L'hypothèse générale que ce panel veut soumettre aux contributeurs est celle de savoir si la notion de développement durable exacerbe l'entremêlement des échelles dans la régulation des secteurs.

Aussi, le panel proposé ici s'inscrit dans cette dernière réflexion pour questionner la régulation depuis les jeux d'échelle, l'intérêt et la légitimité et ainsi examiner le rôle donné à la notion de développement durable. Les communications qui seront présentées permettront en outre d'interroger la place des nouvelles dynamiques territoriales. Le croisement jeux d'échelle-développement durable nous semble en effet ouvrir des perspectives théoriques fructueuses permettant de dépasser les perspectives normatives sur les niveaux de gouvernance et le développement durable de façon à en apprécier finement l'incidence sur les formes du pouvoir contemporain.

